



CARTE PASS MUSCULATION

Règlement général

Article 1

Pour devenir adhérent à la carte Pass Musculation, il est impératif de remplir un dossier d'inscription en fournissant les pièces demandées dans ce dossier.

L'adhésion à la carte Pass Musculation ne se fera qu'après le dépôt du dossier complet au secrétariat du Service des Sports à la Halle des Sports « Jean Raynaud » accompagné du règlement (Chèque à l'ordre de « Sports » ou par Carte Bleue, directement sur place).

L'adhésion est valable, de Septembre 2020 à Septembre 2021 pour le tarif « Normal » et « Etudiant » et **du 18 octobre 2020 au 16 avril 2021 pour le tarif « Hiver* »**. L'adhésion permet l'accès gratuit à la bibliothèque toute l'année.

Article 2 :

Tarifs par personne (justifiant être domicilié à Vias) :

- Normal : 138 € (120 € d'abonnement + 18 € de Licence FFHM obligatoire)
- Etudiant : 78 € (60 € d'abonnement + 18 € de Licence FFHM obligatoire)
- *Hiver : 78 € (60 € d'abonnement + 18 € de Licence FFHM obligatoire) - **du 18 octobre 2020 au 16 avril 2021**

Article 3

Pour participer à cette activité il est impératif de s'inscrire au préalable.

Article 4

Les adhérents pourront utiliser le matériel mis à leur disposition, en respectant les consignes des animateurs. Toute dégradation sera facturée à l'adhérent ou aux parents en cas de dégradation commise par un enfant mineur.

Article 5

Pour le bon déroulement des activités, il est nécessaire d'adopter une attitude de respect envers les autres (adhérents ou animateurs) Toutes formes d'agressivité (verbales ou physiques) et toutes les attitudes dangereuses ou violentes à l'encontre d'un tiers seront sanctionnées par une exclusion temporaire ou définitive en fonction de la gravité des faits.

Toute exclusion d'une des activités entraîne, par le retrait de la carte Pass, l'exclusion de toutes les autres animations

Article 6

Il est strictement interdit de fumer et d'introduire des produits illicites (alcool, drogue, armes etc.) dans les locaux municipaux.

Article 7

Pour la pratique du sport à la Halle Multisports :

- **La pratique du sport torse-nu est strictement interdite**
- **1 paire de basket réservée pour la salle est obligatoire**
- **1 serviette obligatoire**

Article 8 / Tableau des activités annexes proposées.

	PLANNING SEPTEMBRE 2020 - JUIN 2021					
	SALLE DE MUSCULATION					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10H/12H	MUSCU 10h-12h	MUSCU 10h-12h	FERMÉ	MUSCU 10h-12h	MUSCU 10h-12h	MUSCU 10h-12h
12H/15H	FERMÉ			FERMÉ		FERMÉ
15H/17H30						MUSCU 15h-18h
17H30/18H	MUSCU 17h30-21h	MUSCU 17h30-21h	MUSCU 17h30-21h	MUSCU 17h30-21h	MUSCU 17:30-21h	MUSCU 15h-18h
18H/21H						FERMÉ

Les horaires Juillet-Août 2021 vous seront communiqués ultérieurement

Pour tout changement de n° de téléphone, d'adresse mail ou d'adresse postale merci d'informer le secrétariat du Service des Sports afin de mettre à jour le dossier.

